

<http://www.snetap-fsu.fr/Blocage-des-centres-de-correction,1484.html>



Blocage des centres de correction : dès le lundi 29 juin, poursuivre l'action engagée

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - Juin-juillet 2009 - Blocage des centres de correction -
Date de mise en ligne : dimanche 28 juin 2009
Date de parution : 28 juin 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Poursuivre l'action engagée

L'appel national au blocage des centres de correction d'examens lancé par l'intersyndicale SNETAP-[FSU](#), [SYAC-CGT](#) et [SUD](#) Rural est un succès.

Après [le blocage du centre de correction du CAPA à Poitiers le 12 juin](#), ce sont six autres centres (Tours, Romans, Bourcefranc, Limoges, Châtillon et Amiens) qui ont été lourdement perturbés durant la semaine du 22 au 26 juin.

Dans les centres de correction du [BTSA](#) de Limoges et du Bac Pro de Châtillon, des correcteurs ont choisi, via les organisations syndicales, de « remettre » leurs notes à un huissier de justice.

Nous avons réussi à retarder les corrections, nous avons mis la pression sur les DRAF-[SRFD](#) obligées de trouver des solutions dans l'urgence, nous savons que d'ores et déjà, toutes ces opérations auront un coût financier pour la [DGER](#) mais aussi un coût médiatique car partout les actions ont été [relayées par la presse locale](#) et/ou [les médias nationaux \(FR3\)](#).

De ce point de vue, notre objectif est atteint !

Sans doute, la DGER ne pensait-elle pas que notre appel allait être autant entendu et c'est pourquoi elle est vraiment inquiète de la suite que nous allons y donner !

Précisément, parce qu'elle est fébrile, la DGER va continuer à déployer sa stratégie de menaces tous azimut (déploiements policiers, menaces personnelles sur les correcteurs, menaces de retenues sur salaires...) mais ayons conscience que, même s'il est fragile, nous avons un avantage : celui d'avoir réussi à mettre en oeuvre un mouvement auquel la DGER ne croyait pas (le tabou des examens).

Ne nous laissons pas intimider !

Nous avons ensemble la responsabilité de poursuivre cette semaine, avec les corrections du bac techno, ce qui a été engagé, et de belle manière, la semaine dernière avec le bac pro !

C'est en montrant, dès le lundi 29 juin, notre détermination à continuer l'action de blocage que nous pouvons peser sur la DGER et le ministre !

Chacun(e) doit pouvoir s'y retrouver : comme bloqueur s'il n'a pas de cours, comme gréviste (et bloqueur) s'il est convoqué !

Au moment où sont annoncées 16 000 suppressions d'emplois dans l'Éducation et 730 pour le Ministère de l'agriculture au budget 2010, l'action de blocage est parfaitement légitime.

Si nous n'avons pas d'obligations de résultats, nous avons en revanche l'obligation de tenter d'infléchir les décisions

qui se prennent actuellement !

Le Secrétariat du SNETAP-FSU vous tiendra au courant des échanges avec le Cabinet du nouveau Ministre et de la perspective d'une rencontre en tout début de semaine.

Paris le 28 juin 2009,

Jean-Marie LE BOITEUX

Secrétaire Général

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2009-06-28_lettre_au_Ministre.pdf "PDF - 33.2 ko")



28 juin 09 - Lettre au ministre de l'agriculture